

*MODÈLE DE PAGE DE GARDE MÉMOIRE OU DISSERTATION DE
FIN DE CYCLE L :*

INSTITUT PROTESTANT DE THEOLOGIE – FACULTE DE PARIS

TITRE DU MEMOIRE OU DE LA DISSERTATION

Dissertation de Cycle L *ou* Mémoire de Cycle M 1

Nom de la discipline

Prénom et NOM de l'étudiant·e·

Mois année

Sous la responsabilité *ou* direction de : Prénom et NOM de l'enseignant·e

[page blanche]

[début de la dissertation ou du mémoire]

REGLES POUR LA PRESENTATION DES TRAVAUX

Remise du travail

Le travail doit être remis dans les **délais fixés** par l'enseignant·e concerné·e.

– Cette remise devra se faire sous forme électronique par courriel à l'adresse professionnelle de l'enseignant·e concerné·e.

L'étudiant·e veillera à envoyer son travail sous deux formats : .doc et .pdf (**le format .odt n'est pas autorisé** ; les logiciels libres permettent d'enregistrer en .doc).

Pour l'envoi par mail, indiquez précisément le cours concerné, le niveau, ainsi que la discipline.

Sauf cas particulier, pas de transmission par clé USB (risque de transmission de virus), sinon avec une clé neuve.

– L'enseignant·e pourra éventuellement demander un **exemplaire papier** à remettre également dans les délais fixés, soit auprès de l'enseignant·e lui-même/elle-même, soit au secrétariat (veillez aux heures et aux jours d'ouverture du secrétariat).

Mise en page

Pour tous les travaux :

Marges suffisantes (2,5cm haut et bas ; 2,5cm gauche ; 3 cm droit)

Indiquez votre Prénom et Nom, ainsi que la discipline et le nom de l'enseignant·e.

Numérotez les pages.

Pour les mémoires et les dissertations :

Sur la première page (page de garde), doivent apparaître dans l'ordre les informations suivantes :

Institut protestant de théologie – Faculté de Paris

titre du mémoire ou de la dissertation
la mention « Dissertation en vue de l'obtention du Cycle L en théologie »
ou « Mémoire en vue de l'obtention du Cycle M 1 »
discipline
NOM et prénom de l'étudiant·e
date (mois et année)
nom du responsable de la dissertation ou du·de la directeur·trice du
mémoire

Page 2 : page blanche

Dissertation et mémoire de Cycle M : à partir de la page 3.

Police et typographie

Les majuscules sont **toujours accentuées** : « É » « À » : Église, À partir de...

La ponctuation se situe toujours après les parenthèses ou guillemets.

La police normalement utilisée dans le corps du texte est le « Times New Roman », taille 12. L'espacement entre les lignes est 1,5 (interligne 1,5 ligne). L'italique n'est utilisé que pour les locutions étrangères brèves. Le texte est justifié !

Notes

Les appels de notes se placent (généralement) en fin de phrase, toujours avant la ponctuation. La numérotation se fait automatiquement en continu.

Les notes de bas de page doivent être systématiquement ponctuées (un point à la fin de la note).

Citations

Les citations sont normalement mises entre guillemets à la française : « ... ». À l'intérieur de ceux-ci, si de nouveaux guillemets sont nécessaires, on utilise les guillemets anglais : "...".

Les citations longues de plusieurs lignes font l'objet d'une mise en forme adaptée : un paragraphe à part, dans une police inférieure avec un retrait à droite. L'omission volontaire d'une partie de la citation est signalée par des points de suspensions entre deux crochets droits : [...]. Les crochets sont également requis lors d'une intervention au sein de la citation (ajout de commentaire, de correction...).

Si les citations sont données dans la langue originale autre que le français, une traduction française sera fournie, soit à la suite de la citation en langue originale, soit en note de bas de page. Le nom du traducteur sera indiqué.

Références aux œuvres anciennes

Références bibliques

Pour les références bibliques, utiliser les abréviations des livres de la *TOB* (Traduction *Cœcuménique de la Bible*). Ponctuation : virgule entre chapitre et versets sans espace (10,5) ; tiret pour un nombre supérieur à 2 de versets continus (10,3-7) ; point entre des versets discontinus (10,5.9.12).

Deux versets continus, frappe des deux chiffres (25-26) ou *25 sq.* (*sequiturque*) en italique après une espace insécable et toujours suivi d'un point (*25 sq.*). Un verset et suivants, utiliser l'abréviation *sqq.* (*sequunturque*) en italique après une espace insécable (*27 sqq.*). Cependant, *s.* et *sq.* devront être évités au maximum.

Références bibliographiques en notes de bas de page

Les références donnent habituellement lieu à des notes de bas de page.

La première référence bibliographique doit être complète et sa présentation suivra les normes bibliographiques de la revue de l'IPT *Études théologiques et religieuses*.

Page/pages sont tous deux abrégés en p., suivi d'une espace insécable (dans le document, il est indiqué par le symbole « ¶ ». ; sous word, généralement, on l'obtient en tapant simultanément les trois touches CTRL + Maj + Espace). Deux pages continues, frappe des deux chiffres (p. 341-342) ou *sq.* en italique après une espace insécable (p. 341 *sq.*). Une page et suivantes, utiliser l'abréviation *sqq.* en italique après une espace insécable (p. 75 *sqq.*). Cependant, *s.* et *sq.* devront être évités au maximum.

En aucun cas on ne composera une suite de pages 241-5 (mais p. 241-245).

Pour un livre

Pour la première occurrence, on donne le prénom en entier et le nom du ou des auteur(s) en entier en petites majuscules (sauf pour les auteurs antiques) puis le Titre de l'ouvrage et le sous-titre éventuel en italique, la ville d'édition, l'éditeur, éventuellement (entre guillemets) le nom de la collection et le numéro dans la collection, l'année d'édition, la page de citation. Indiquez le traducteur ou l'éditeur quand cela est mentionné (prénom en entier et nom en minuscules).

Ex. :

Lucien FEBVRE, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1947.

Thomas RÖMER, *Dieu obscur. Le sexe, la cruauté et la violence dans l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, « Essais bibliques 27 », 2009³ (1996).

Athanase d'Alexandrie, *Sur l'incarnation du Verbe*, introd., texte critique, trad. par Charles Kannengiesser, Paris, Éditions du Cerf, « Sources Chrétiennes 199 », 1968.

Pour une contribution dans un ouvrage collectif

Auteur [Prénom en entier Nom en petites majuscules], « Le titre de l'article », in Auteur [prénom en entier Nom en minuscules] (dir.), *Le Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, maison d'édition, coll. « nom de la collection » numéro, date, p. x-xx.

Ex. :

Jean-Daniel DUBOIS, « La croix de lumière chez les manichéens », in Jean-Marc Prieur (dir.), *La croix. Représentations théologiques et symboliques*, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 49-65.

Pour un article dans une revue

Prénom en entier, nom de l'auteur en petites majuscules, « Le titre de l'article », *Le titre complet de la revue* (pas d'abréviation), le numéro du tome de la revue (l'année), l'ensemble des pages de l'article ou les pages citées.

Ex. :

Jan ASSMANN, « Autour de l'Exode : monothéisme, différence et violence », *Revue de l'histoire des religions* 231 (2014), p. 5-26

Pour les occurrences suivantes : auteur (initiale du prénom et nom en petites majuscules), titre en abrégé, *op. cit.*, pagination.

Ex. :

J. MASSONNET, « Le sacrifice », *op. cit.*, p. 10.

R. AZRIA, *Le Fait religieux*, *op. cit.*, p. 20.

Abréviations

« *Ibid.* » à n'utiliser que lorsque le titre auquel on fait référence précède immédiatement.

Pour « Tome 1 » mettre « t. I »

Pour « Page » ou « Pages » mettre un seul « p. » (avec une espace insécable entre « p. » et le numéro de page)

« Cf. » toujours en italique : « *Cf.* »

Références bibliographiques : bibliographie finale

Sauf indication contraire, veillez à toujours proposer une bibliographie finale, organisée au moins en deux parties : les sources et les études secondaires. Dans chaque partie, l'ordre est celui alphabétique du nom de l'auteur. Les règles de présentation sont identiques à celles des références en note de bas de page, excepté que le prénom de l'auteur (en entier) doit être situé après le nom de l'auteur.

Ex. :

MASSONNET, Jean, « Le sacrifice dans le judaïsme », *Cahiers Évangile* 118 (2002), p. 5-12.

Numéros de siècle

Les numéros de siècle s'écrivent en chiffres romains, petites capitales :
« XIX^e siècle » (et non « XIXème », « XIX^o s. » ou « 19ème siècle »)